



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Le Centre du patrimoine vivant de Lanaudière se souvient

**Saint-Côme, le 16 février 2022** – En décembre 2016, le Centre du patrimoine vivant de Lanaudière (CPVL) s'est vu obligé de cesser ses activités, faute de soutien financier qui aurait permis la sauvegarde de l'organisme dédié à mettre en valeur et à transmettre la richesse et l'importance culturelle des traditions de Lanaudière. Aujourd'hui, l'OBNL souligne le travail des citoyens ayant permis la réalisation de ses grands projets.

Fondé en 2008 à Saint-Côme, le Centre du patrimoine vivant de Lanaudière avait pour mission de mettre en valeur, de faire connaître et d'assurer la transmission des facettes actives de son patrimoine vivant, notamment la chanson traditionnelle. En misant sur des activités fédératrices et porteuses, le CPVL a été un vecteur principal de démocratisation des traditions québécoises, en mettant en valeur le patrimoine vivant et en le rendant accessible à l'ensemble de la population.

Au fil des années, de nombreuses initiatives ont été réalisées afin de partager et d'immortaliser des savoir-faire ancestraux, grâce à un travail de visibilité du patrimoine vivant. Parmi ces initiatives, mentionnons notamment :

- **La création de l'album *Saint-Côme peut vous en chanter***  
Cet album met en vedette plus de 21 chanteurs de tradition orale du village de Saint-Côme. Chapeautée par le CPVL, cette initiative a servi de moyen de financement pour l'organisme tout en créant un sentiment d'appartenance et d'enracinement dans la communauté.
- **La continuité de la Grande fête du chant traditionnel de Lanaudière**  
En collaboration avec le Centre régional du patrimoine oral de Lanaudière (CRAPO), cet événement annuel majeur, ayant eu lieu de 2009 à 2016, a célébré la richesse de la chanson traditionnelle en soulignant l'apport de porteurs de tradition lanaudois à la transmission de ce répertoire. Le CPVL décernait le Prix Rossignol d'argent à un porteur de tradition pour la transmission de son répertoire et le Prix Nid d'hirondelle à la municipalité du porteur honoré.
- **La conception de l'atelier « Avez-vous le patrimoine vivant ? »**  
Animé par un médiateur en patrimoine vivant, accompagné par un musicien traditionnel, cet atelier a servi d'outil d'intervention efficace et polyvalent pour sensibiliser les citoyens et les élus à la richesse et à la diversité du patrimoine vivant.
- **La réalisation du documentaire *Le Chemin des savoirs, escale à Saint-Côme***  
Ce documentaire québécois de 80 minutes, réalisé par Pierre-Alexandre Saint-Yves en 2012, s'est vu décerner le prix annuel du Centre Mnémo. Mettant en lumière les savoirs propres au village de Saint-Côme, le film présente quatre facettes de la tradition vivante du Québec : la chanson de tradition orale, la légende du Joul Marion, ou l'utilisation d'un surnom pour identifier quelqu'un d'extraordinaire, la danse traditionnelle et la sculpture sur glace.
- **La mise sur pied du projet *Transmission***  
Le projet *Transmission* a offert à six artistes, artisans et intervenants culturels de Lanaudière une formation de 400 heures en médiation du patrimoine vivant. De plus, le projet a permis la documentation du savoir-faire traditionnel ainsi que la réalisation de nombreux ateliers de sensibilisation élaborés aux quatre coins de Lanaudière.
- **La production d'une série de courts métrages baptisés *Le chant du monde***



CENTRE DU PATRIMOINE  
VIVANT DE LANAUDIÈRE

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Ces vidéos documentaires mettant en vedette la chanson de labour, la chanson à bercer, une balade et des chansons à répondre, ont servi de panneaux d'interprétation à la pratique de la chanson traditionnelle, au cœur du village de Saint-Côme.

- **La réussite de *La Caravane Trad.***

Mandaté par le ministère de la Culture et des Communications et la Conférence régionale des élus de Lanaudière (CRE), le CPVL a créé, produit et diffusé ce spectacle alliant performance théâtrale et multimédia ainsi que des ateliers interactifs d'initiation à des savoir-faire lanaudois.

Le CPVL a également déposé l'intégralité de ses archives à l'organisme Archives Lanaudière, dont la mission est de préserver les fonds et collections d'archives historiques de la région de Lanaudière et de ses habitants. Cette action essentielle a permis au CPVL de laisser une trace tangible de ses activités et de la documentation réalisée auprès de plusieurs porteurs de traditions pour les générations actuelles et futures. Certains porteurs sont désormais décédés, mais survivront au temps grâce à ce travail.

Cet imposant travail identitaire régional n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible des décideurs locaux, de plusieurs intervenants du milieu ainsi que de la population ayant à cœur la transmission, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine vivant de la région.

### **L'importance du patrimoine vivant dans une politique culturelle intégrée**

Aujourd'hui, la sauvegarde et le développement durable des traditions vivantes au Québec sont grandement menacés, faute de ressources financières adéquates pour offrir aux organismes, comme le CPVL, les moyens de réaliser leur mission. Le patrimoine immatériel est pourtant conçu comme un vecteur d'action culturelle et de transmission, il ne doit pas seulement représenter un acte de commémoration historique ou symbolique. Le soutien au fonctionnement des organismes dédiés au patrimoine vivant est donc essentiel. Cette réalité a même été soulevée dans le document *Recommandations pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour le patrimoine immatériel (ou vivant) au Québec* (2021), réalisé par le Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV). Le *Plan d'action gouvernemental en culture 2018-2023* confirme cet état de fait. En 2021, si la valeur patrimoniale d'une pratique ou d'un savoir-faire traditionnel est officiellement reconnue, il convient désormais d'agir pour en assurer la pérennité. La Loi sur le patrimoine culturel, entrée en vigueur en 2012, a incorporé le patrimoine immatériel comme composante essentielle du patrimoine culturel des Québécois. Elle s'est inspirée pour cela de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, qui vise la pérennité des pratiques et des savoirs transmis de génération en génération grâce, notamment, à des changements dans les politiques publiques nationales.

Les acteurs du CPVL souhaitent conscientiser la population, ainsi que les instances gouvernementales, à l'importance du patrimoine immatériel dans une politique culturelle intégrée. La sauvegarde et le développement durable des traditions vivantes au Québec sont menacés. Oeuvrons ensemble et faisons entendre nos voix pour les préserver. Aussi longtemps que notre patrimoine est vivant, il est la garantie qu'une communauté est culturellement distincte et respectée, tant dans le présent que dans l'avenir.

### **À propos du Centre du patrimoine vivant de Lanaudière**

Le Centre du patrimoine vivant de Lanaudière était un organisme à but non lucratif créé en 2008, à titre d'entreprise d'économie sociale, basée à Saint-Côme, dans Lanaudière. L'objectif du centre était de sauvegarder et développer les pratiques traditionnelles lanaudoises, offrant un service d'intervention de qualité en matière de patrimoine vivant pour la communauté locale et le milieu lanaudois. Cet organisme culturel rassembleur était porteur d'une vision innovante dans le domaine. La mission du centre était de mettre en valeur la richesse et l'importance culturelles du patrimoine vivant de Lanaudière, de soutenir



CENTRE DU PATRIMOINE  
VIVANT DE LANAUDIÈRE

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

les mécanismes de transmission et d'actualisation des traditions et des savoir-faire en mettant l'accent sur le respect des valeurs et la portée identitaire de l'héritage culturel des Lanaudois, de développer et de consolider l'expertise professionnelle dans le domaine du patrimoine vivant dans Lanaudière ainsi que de développer et d'offrir à différents publics une expérience culturelle et touristique unique et de qualité. Le CPVL était membre du Conseil québécois du patrimoine vivant (CQPV).

-30-

Source :  
Philippe Jetté  
Président, Centre du patrimoine vivant de Lanaudière  
Téléphone : 450 397-2313  
Courriel : [info@traditionsvivantes.com](mailto:info@traditionsvivantes.com)